

Les centres de vaccination Covid-19

Soucieux de la santé de chacun, nous vous informons des centres de vaccination les plus proches, décidés par le Préfet et l'Agence régionale de santé.



Ouverture depuis lundi 18 janvier 2021 :

- Uniquement sur rendez-vous
- Public prioritaire : Personnes âgées de plus 70 ans étendu aux personnes présentant des pathologies à risque.

Selon [Sante.fr](https://www.santefr.fr), vos centres de vaccination de proximité sont :

> Espace Jean Racine

15 rue Ditte - Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Pour s'inscrire :

- rendez-vous sur le site doctolib : <https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/saint-remy-les-chevreuse/centre-de-vaccination-de-saint-remy-les-chevreuse>
- ou numéro vert (appel gratuit ouvert 7/7j de 6h à 22h) : 0800 009 11

> Vélodrome national de SQY

1 Rue Laurent Fignon - Montigny-le-Bretonneux

Pour vous informer, l'Institut de promotion de la santé : 01 30 16 17 83

Créneaux de réservation au Vélodrome National

- Lundi : 14 h - 17 h 30
- Mardi : 9 h - 13 h / 14 h - 17 h 30
- Mercredi : 9 h - 13 h / 14 h - 17 h 30
- Jeudi : 9 h - 13 h / 14 h - 17 h 30
- Vendredi : 9 h - 13 h / 14 h - 23h 00

Magny-les-Hameaux vous accompagne :

- Pour vous aider à vous inscrire, si vous n'avez pas d'accès à l'informatique : le centre social Albert

Schweitzer et l'hôtel de ville sont à votre disposition.

- Nous invitons les personnes isolées qui auraient des difficultés de transport à contacter notre CCAS/Seniors (01 39 44 71 18), nous organiserons ces déplacements.
- L'ensemble de ces informations sont partagées avec le réseau médical de la commune.

Tranche d'âge	Statut	Eligibilité
0 à 17 ans	Enfant	Non éligible
18 à 49 ans	Inclus	Éligible
50 à 54 ans	Inclus	Éligible
55 à 69 ans	Inclus	Éligible
Plus de 70 ans	Inclus	Éligible

Infos pratiques

A noter que les vaccinations se déroulent sur la base du volontariat et elles sont gratuites. Pour en bénéficier, il faut prendre rendez-vous sur la plateforme internet prévue à cet effet (*Cf lien ci-dessous*).

Les **prochaines étapes de la stratégie vaccinale** sont les suivantes :

- à partir du 16 avril : ouverture aux personnes entre 60 et 70 ans, soit 10 millions de personnes vaccinées à la mi-avril ;
- à partir du 15 mai : ouverture aux personnes entre 50 et 60 ans, soit 20 millions de personnes vaccinées à la mi-mai ;
- à partir de mi-juin : ouverture à l'ensemble des Français de moins de 50 ans, soit 30 millions de personnes vaccinées à la mi-juin ;
- d'ici la fin de l'été, tous les Français de plus de 18 ans qui souhaitent se faire vacciner pourront l'être.

Les vaccins autorisés en France

Pour stopper la pandémie et retrouver une vie normale, les chercheurs et laboratoires du monde entier se mobilisent pour développer des vaccins efficaces contre la Covid-19. En plus des mesures barrières, la vaccination permettra de **maintenir l'impact de l'épidémie** et **de réduire la mortalité et la morbidité** liées à l'infection virale. À ce jour, **quatre vaccins sont autorisés en France** :

- Pfizer/BioNTech ;
- Moderna ;
- AstraZeneca ;
- Janssen.

Les trois premiers vaccins s'administrent en deux doses. **Pfizer/BioNTech et Moderna sont des vaccins à ARN messager** (Acide ribonucléiques), ce qui induit un circuit logistique et un mode de conservation différents des vaccins « classiques »

AstraZeneca, à vecteur viral, bénéficie d'une logistique simplifiée.

Le **quatrième vaccin, Janssen, de l'entreprise américaine Johnson&Johnson**, a obtenu le 11 mars le feu vert de l'Agence européenne des médicaments (EMA). Ce **vaccin à vecteur viral ne nécessite qu'une seule dose** et ne requiert pas de très basses températures pour sa conservation. La Haute autorité de santé l'a inclus le 12 mars dans la stratégie vaccinale en France.

Liens utiles

[Prenez RDV pour la vaccination](#)

[RDV Doctolib](#)

[Où se faire vacciner \(3/12/2021\)](#)

Contact

Renseignements lledefrance.ars.sante.fr

